

Comité de Direction
case postale 24
1268 Begnins
Tél. 078 888 20 18
aise@begnins.ch

Préavis N°007/2012

Préavis du Comité de Direction pour le budget 2013 de l'Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

En préambule permettez-nous d'apporter quelques explications à la présentation du budget de l'année 2013.

En premier lieu et afin d'avoir une meilleure vision des charges liées uniquement à l'enseignement primaire, à celles de l'enseignement secondaire ainsi que celles liées à l'ensemble des élèves, une réorganisation du plan comptable a eu lieu.

Ainsi le budget 2012 et les comptes 2011 ont été quelques peu réorganisés dans le même sens afin de pouvoir établir une comparaison avec le budget 2013.

Par ailleurs, nous vous rappelons que les charges liées à l'enveloppe pédagogique sont maintenant incluses dans le budget de l'AISE et ne sont plus facturées directement par l'école aux communes.

Dès lors, vous trouverez, annexés au présent préavis, deux tableaux récapitulatifs à savoir :

- La liste des effectifs scolaire et de la population, indiquant également le pourcentage pour la répartition entre le primaire et le secondaire.
- Un tableau indiquant la répartition par commune, et incluant l'enveloppe pédagogique.

Nous relevons donc pour l'année 2013 un total des charges budgétées pour un montant de CHF 4'588'117.33 alors que celles prévues pour 2012 s'élevaient à CHF 4'377'341.23.

Les points suivants sont à relever :

ADMINISTRATION GENERALE

Autorités

100.3001.00 Les changements à venir (nouveau collège, LEO, HARMOS, etc...) ne vont pas engendrer une baisse des activités du CoDir, bien au contraire.

A signaler également que pour le 1^{er} semestre 2011, les vacances étaient rémunérées au tarif de CHF 35/heure alors qu'elles sont actuellement à CHF 40/heure.

Administration

- 110.3011.00 Comprend une secrétaire à 40% et une boursière à 30% alors qu'auparavant la secrétaire était rémunérée à l'heure.
- 110.3064.00 Correspond aux frais de téléphone pour l'AISE.
- 110.3091.00 Le logiciel actuel (Office maker) n'est malheureusement pas un logiciel destiné aux communes. Il n'est donc pas adapté aux exigences d'une comptabilité communale et demande une paramétrisation manuelle (avec un risque d'erreur important) pour chaque document officiel à fournir, et, par conséquent ce logiciel ne suit pas l'évolution des demandes du Canton.
- Il a donc été jugé préférable de changer de logiciel et de se tourner vers un fournisseur agréé par le Canton de Vaud et utilisé par les communes vaudoises.
- D'autre part ce compte comprend également les frais liés à un logiciel créé pour la gestion du transport et la répartition des élèves ainsi que les coûts du nouveau site Internet de l'AISE.
- 110.3181.00 Concerne principalement les frais d'envois des factures de la cantine (estimés à CHF 300.00 par mois), les courriers pour les transports, sans oublier la correspondance courante.

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Administration des écoles

- 500.3011.00 Concerne le personnel de la cantine scolaire (quatre personnes), salariées à l'heure.
- 500.3011.01 Les charges de secrétariat liées à l'organisation et à la gestion des camps et autres activités scolaires sont à la charge de l'AISE et sont facturées par le canton.
- 500.3113.00 Nouveau compte ouvert pour l'achat de matériel (bacs et autres) lié principalement aux transports des repas.
- 500.3131.00 À ce jour, il y a 272 élèves inscrits à la cantine, ce qui représente un total de 693 repas par semaine.
- 500.3189.00 Comme mentionné précédemment, les charges de l'enveloppe pédagogique sont maintenant incluses dans le budget de l'AISE. Ce compte comprend les frais liés à l'organisation générale.

500.3522.00 Il s'agit d'une zone incertaine, car il est quasiment impossible de connaître à l'avance les montants précis qui seront facturés par les autres associations scolaires pour les élèves enclassés à l'extérieur.

Enseignement primaire

510.3011.00 Ce service rencontre de moins en moins de demande.

510.3161.00 Faute de données plus récentes, nous nous sommes basés sur les données reçues lors du bouclage des comptes 2011.

510.3189.00 Commentaire idem que pour le compte 500.3189.00 ci-dessus mais concerne les charges liées au secteur primaire uniquement.

Enseignement secondaire

520.3163.00 Comprend la location des trois nouveaux éléments modulables ainsi que la climatisation.

520.3189.00 Commentaire idem que pour le compte 500.3189.00 ci-dessus mais concerne les charges liées au secteur secondaire uniquement.

520.4512.00 Participation du canton aux frais liés aux sports facultatifs.

En conclusion et au vu de ce qui précède :

- Entendu les conclusions du rapport de la commission de gestion et des finances ;
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour.

Le Comité de Direction demande au Conseil Intercommunal, d'accepter le budget de l'Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade pour 2013 tel que présenté.

Begnins, le 10 septembre 2012

Pour le Comité de Direction

Le Président : **La Secrétaire :**



Didier Lohri

Vanessa Wicht